

ARTICLE 1 : COUREURS ADMIS

TOUT PILOTE DE MOTO CROSS TITULAIRE D'UNE LICENCE (NCO, NJ3C, NJ3, INTER JEUNE, INTER, EUROPEENNE) DE LA LIGUE RHONE-ALPES.

Les FEMININES seront intégrées au Championnat MX2 sur chaque épreuve. Elles seront classées d'après leur place respective conformément au barème des points en vigueur dans le règlement général.

Tout pilote est responsable de ses accompagnateurs sur le circuit et ses abords, avant, pendant et après l'épreuve.

Le CHAMPIONNAT de LIGUE MX2 sera composé de 45 PILOTES MAXIMUM.

MX2 : moto classe 2.

Pilotes qualifiés d'office : les 5 premiers du classement provisoire (mais rentreront les derniers sur la grille à condition d'avoir fait au moins 1 tour complet lors des séances d'essais).

Les pilotes non qualifiés rouleront en consolantes open (2 manches de 15mn + 1t).

Un pilote ne pourra participer qu'à un seul Championnat

ARTICLE 2 : COURSE

1 ^{er} essai libre	10 à 15 minutes
2 ^{ème} essai chrono	15 minutes
2 Manches	20 minutes + 1 tour

CLASSEMENT FEMININ

Un classement issu du classement MX2 sera établi pour les féminines selon le barème en vigueur dans le règlement général.

1^{er}	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}	6^{ème}	7^{ème}	8^{ème}	9^{ème}	10^{ème}
25	22	20	18	16	15	14	13	12	11

11^{ème}	12^{ème}	13^{ème}	14^{ème}	15^{ème}	16^{ème}	17^{ème}	18^{ème}	19^{ème}	20^{ème}
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Pour les clauses non évoquées dans le présent règlement, se référer aux Règlements Général des Championnats LMRRA et du Championnat Fédéral de l'année 2017 ainsi qu'au code sportif et ses annexes. En cours de saison, la commission pourra modifier si besoin le présent règlement pour l'adapter, ou pour une épreuve particulière.

RECOMPENSES : tous les pilotes récompensés doivent être présents

Seront récompensés les 3 premiers MX2 du classement journée et les 3 premières FEMININE si elles sont plus de 4 au départ. Dans le cas où elles seraient moins de 4, seule la première féminine sera récompensée.

Le Club organisateur pourra, s'il le souhaite, récompenser plus de 3 pilotes par catégorie.

Représentant pour la saison 2017 :

Mr Dorian HUGUES
Route de Merland – Sur la Tour
01500 AMBRONAY Tél. : 06 80 93 61 74 Mail : dorian@hugues.biz

Site web : <https://www.facebook.com/MX1MX2MXF>

TOUS LES ENGAGEMENTS SE FONT SUR ENGAGE-SPORT (VOIR REGLEMENT GENERAL).

DATE	CLUB	LIEU	Dép.
19 MARS	MC LA VOULTE	LA VOULTE	07
2 AVRIL	MC ST MARCELLIN	ST VERAND	38
16 AVRIL	MC ST BARTHELEMY DE VALS	ST BARTHELEMY	26
7 MAI	AMV BOUVESSE	BOUVESSE	38
28 MAI	MC DE FEILLENS	FEILLENS	01
4 JUIN	MC DE L HERBASSE	MONTCHENU	26
18 JUIN	MC DE LA CROIX BORSAT	LA MURE/ AZERGUES	69
2 JUILLET	MC ROCHOIS	THORENS GLIERES	74
9 JUILLET	MC ST JOSEPH	FEILLENS	01
3 SEPTEMBRE	MC BELLEYSAN	MARIGNIEU	01
24 SEPTEMBRE	ASM DU BUGEY	AMBERIEU EN BUGEY	01
15 OCTOBRE	MC LA MOTTE SERVOLEX	MERY	73